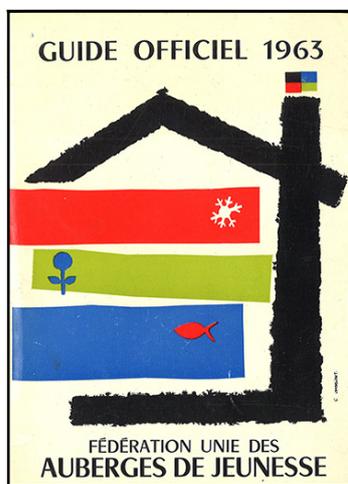




★ À LA UNE ★ Des coopérations bénéfiques pour les actions de l'Adajep



Lors de son assemblée générale, l'Adajep a fait le point sur ses actions réalisées et à venir, tout en saluant les 20 ans du Pajep.

Le 5 mars s'est tenue, à Paris, l'instance annuelle de l'Adajep. Elle s'est inscrite dans l'élan qui amène notre association à mener des coopérations bénéfiques avec le Fonjep, les Archives nationales et celles du Val-de-Marne, principalement. Les fiches Memojep d'aide à la gestion des archives sont éditées régulièrement. La

Les archives de la Fuaj ont été déposées au Pajep en 2016 grâce à sa déléguée générale Edith Arnoult-Brill, décédée en 2020 (Arch. nat. 20160564/107 © Arch. nat./Pôle image).

publication d'Adajep Info se poursuit. Les journées d'étude et les colloques – dans une coopération remarquable avec l'archiviste du Pajep – ont lieu dans une diversification de sujets et d'intervenants. Nous souhaitons organiser, dans une région puis sur tout le territoire et sur plusieurs années, de nouvelles journées de sensibilisation à la conservation des archives. Il est impératif que les pouvoirs publics augmentent le financement de l'Adajep, nos réserves étant faibles et nos actions nombreuses. C'est pourquoi j'invite toutes les bonnes volontés à accentuer leur soutien et à renouveler leur adhésion. L'assemblée générale a également évoqué les 20 ans du Pajep et la nouvelle double décennie dans laquelle il s'inscrit. En 20 ans, 109 fonds ont été pris en charge par les Archives départementales du Val-de-Marne et les Archives nationales, dans des domaines aussi variés que l'aide à l'insertion sociale (centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs,...), le sport et la culture (Au fil de l'eau, MJC,...), les loisirs et les vacances pour tous (mouvements scouts, centres de loisirs et d'action pour la jeunesse, Peuple et culture,...) ou bien encore, récemment, l'éducation à la parentalité (Fnepe).

Par la participation de ses adhérents et la force des coopérations, l'association Adajep souhaite apporter aux différentes composantes de la vie associative les moyens de s'appuyer sur un passé accessible pour bâtir l'avenir.

Philippe Bordier, président de l'Adajep



Marie-Thérèse Cheroutre en 2006 - Archives de l'Adajep

Disparitions

L'Adajep rend hommage à deux grandes figures de la vie associative récemment disparues. Marie-Thérèse Cheroutre (ci-contre), décédée en janvier, était une personnalité importante de l'éducation populaire, particulièrement active dans la mobilisation pour l'histoire et la conservation des archives des mouvements scouts. Edith Arnoult-Brill nous a quittés en avril. Grâce à elle, les archives de la Fédération unie des auberges de jeunesse (Fuaj), dont elle a été déléguée générale pendant de nombreuses années, ont été déposées en 2016 aux Archives nationales dans le cadre du Pajep.

Confinement rime avec classement

La période de confinement a accentué les flux numériques de documents et l'usage des plateformes de stockage en ligne. En remplacement d'une autre fiche précédemment prévue, la fiche n°4 « Spécial Confinement », disponible en pages 6 et 7, aide à gérer cet afflux de productions numériques.

SOMMAIRE :

- 2 Les terrains d'aventure
- 3 L'éducation à l'environnement dans les années 1970
- 4 Le Guide des sources / Le cycle #educpop2019
- 5 L'origine des classes de mer
- 6 & 7 Fiche Mémojep n°4 « Spécial Confinement »
- 8 Ouvrage à découvrir



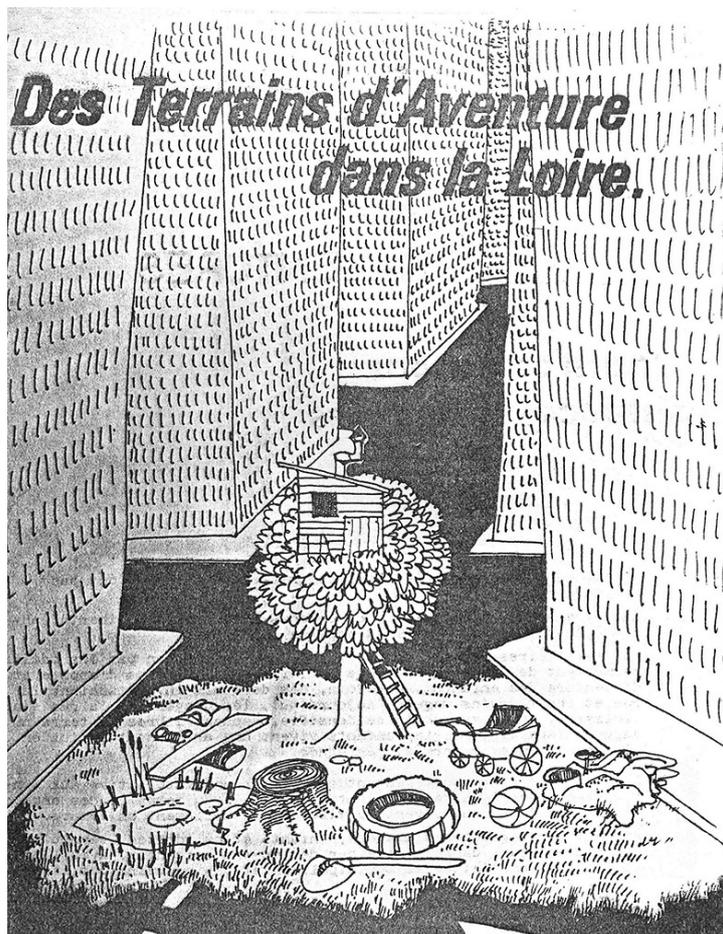
Rejoignez-nous !
Adhérez à l'Adajep !



DU CÔTÉ DES ARCHIVES

Les terrains d'aventure : origines et transformations

Le projet de recherche-action dénommé Tapla, pour Terrains d'aventure du passé/pour l'avenir, a pour objectif de recueillir des archives et des témoignages sur cette forme pédagogique de plein air, et d'en penser les prolongements possibles au XXI^e siècle.



Brochure de la Coordination interrégionale des terrains d'aventure du Sud-Est, reçue par le bureau des Loisirs du ministère du Temps libre, 1983 (Arch. nat., 19870093/1 © Arch. nat./Pôle image).

Début 2020, un collectif réunissant différentes disciplines des sciences humaines et sociales, mais aussi des architectes et des archivistes, s'est formé pour entamer une recherche-action concernant le phénomène des terrains d'aventure, les formes pédagogiques de plein air qui les ont précédés et celles qui en découlent.

À la faveur de ce projet¹, des archives historiques et des témoignages oraux sont en cours de collationnement. « Près de cinquante ans se sont

écoulés depuis ces réalisations qui ont modifié mes approches pédagogiques du jeu, et dont les terrains d'aventure ont été une des mises en œuvre opérationnelles », se souvient Serge Gerbaud, responsable du terrain d'aventure de Bouffémont (Val d'Oise) dans les années 1970 et membre de l'Adajep. Il poursuit : « Libre de l'encadrement des sachants, autonome quant à la manipulation des outils, responsable de mes productions, voilà ce qui m'a enthousiasmé et me poursuit encore. Cet espace de jeux, porté par l'Apes (Association pour les équipements sociaux des nouveaux ensembles immobiliers), se voulait une mise en réalité du programme élaboré, dès 1971, par le Codej (Comité pour le développement des espaces pour le jeu), dont l'Apes était partenaire, comme d'autres promoteurs de logements sociaux, et les grandes fédérations d'éducation populaire (Francas, Ceméa², UFCV³...). Sur un terrain clos et à peine aménagé par les paysagistes Jean-Claude et Micheline Saint-Maurice, bordé par un petit ru, doté d'un monticule de terre issue du chantier, qu'on appelait le volcan, avec une cabine de pilotage faite d'un wagon de marchandises, a été réalisé, en béton brut, un petit bâtiment couvert qui allait servir d'abri, d'atelier et de murs à décorer ! Il y avait là invitation à appropriation, à transformation, à création : et ce fut un festival ! On y construisit barrages et moulins, cabanes multiples et circuit de vélo-cross, on y peignit des fresques murales, on récupéra et transforma des carcasses de voitures, conçut un téléphérique (depuis le haut du volcan), etc. Chacune et chacun apportant ses idées, envies et autres matériaux glanés ici ou là. »

Le projet Tapla vise à comprendre l'héritage laissé par les terrains d'aventure, apparus durant la Seconde Guerre mondiale au Danemark et progressivement étendus à différents pays d'Europe, dont la France, et à vérifier dans quelles mesures ces expérimentations peuvent constituer des solutions innovantes pour interroger, au XXI^e siècle, la manière de fabriquer les espaces urbains pour les enfants, mais surtout par les enfants et l'ensemble de leurs usagers.

Du côté des sources archivistiques, le sujet est naturellement présent dans les documents versés aux Archives nationales par le ministère de la Jeunesse et des Sports, à travers à la fois des enquêtes menées à l'étranger mais également le suivi des associations en France. Parmi les fonds collectés par le Pajep, on trouvera ce thème dans les archives des Francas et des Ceméa, conservées aux Archives départementales du Val-de-Marne.

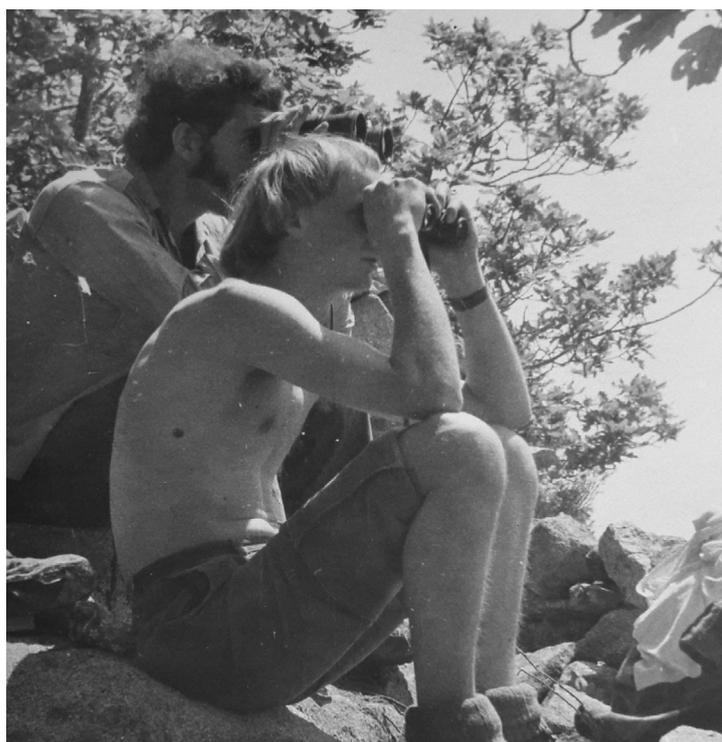
Gilles Raveneau,
maître de conférences à l'Université de Nanterre,
et Clothilde Roullier,
chargée d'études documentaires aux Archives nationales

1 - Soutenu par le labex « Les Passés dans le présent » de l'Université Paris-Nanterre, le projet est porté par l'Université de Paris-Nanterre/Lesc et les Archives nationales, en collaboration avec le Lavue, l'université Paris-13/Exeperice, l'université Beckett de Leeds (Royaume-Uni) et l'Adajep.

2 - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active
3 - Union française des centres de vacances

Préoccupation environnementale et activités de loisirs dans les années 1970

Le 4^e séminaire du cycle sur l'histoire de l'éducation à l'environnement a traité des tensions entre la visée d'éducation à la nature et l'objectif d'accès au loisir pour tous, dans une période de massification des loisirs de plein air.



Association Espace et Recherches. Prêt Thierry Dalbavie [années 1980].

Les Archives départementales du Val-de-Marne à Créteil ont accueilli le 4^e séminaire du cycle « Histoire de l'animation nature-éducation à l'environnement », organisé le 12 mars 2020 par le Pajep, en lien avec ses partenaires¹. La journée, préparée très largement par Dominique Bachelart, maître de conférences à l'Université de Tours, malheureusement absente, portait sur les tensions entre les logiques d'éducation à la nature et les activités touristiques et récréatives. Les associations d'éducation populaire se trouvent au cœur de ces enjeux puisque leur programme d'accès pour le plus grand nombre aux activités de loisirs de pleine nature n'est pas toujours compatible avec les visées d'éducation au souci de la nature qu'elles promeuvent également auprès de leurs publics. Par bien des aspects, les années 1970 constituent un tournant dans cette histoire puisqu'on assiste à une massification des pratiques de plein air, dont témoigne l'essor de l'UCPA² créée quelques années plus tôt ou la politique des bases de plein air, sur fond de timide prise de conscience écologique (1970

année européenne de l'environnement, création du ministère du même nom en 1971, contestation écologiste du programme électronucléaire etc.). Les sources pour retracer cette histoire abondent, mais elles sont très dispersées, comme l'a montré l'état des fonds préparé par Clémence Lescuyer et Clothilde Roullier des Archives nationales et Jonathan Landau, archiviste du Pajep.

Focus sur des acteurs

L'une des originalités de la journée a été de replacer cette question dans la longue durée. Lorette Peuvot du comité d'histoire du ministère de la Transition écologique a montré comment les fonctionnaires de l'actuelle administration du ministère de l'Environnement, héritiers d'une très longue histoire qui remonte aux gardes forestiers et gardes chasse, avaient progressivement intégré à leurs fonctions régaliennes de police une dimension de sensibilisation des publics, cette mutation s'accomplissant dans un contexte de transformation des politiques publiques mais également de sociologie des agents, désormais majoritairement d'origine urbaine et très diplômés.

Mélissa Desbois, chargée de mission sports de pleine nature au Parc national des Calanques, intervenait depuis Marseille en visioconférence. Dans ce parc, unique par sa situation au cœur d'une métropole, on s'efforce de maintenir un compromis entre protection et accès à des pratiques récréatives de plus en plus variées, ce qui passe entre autres par une logique d'itinéraires, visant à canaliser les flux.

Yves Delmaire a retracé, grâce à une très riche documentation graphique, son expérience au sein d'Espace naturel régional Nord-Pas de Calais, structure singulière par sa taille (une région dense) et son ouverture précoce aux pays voisins.

Enfin Marion Philippe, doctorante et membre du bureau de l'Adajep, montrait comment trois associations d'activités physiques de pleine nature (Club alpin français, École de voile des Glénans et UCPA) entretenaient des rapports très différents avec les préoccupations environnementales, en particulier sous les aspects éducatifs.

Laurent Besse,
maître de conférences à l'Université de Tours

[Cliquez ici pour consulter les travaux et les références du cycle « Histoire de l'animation nature-éducation à l'environnement »](#)

1 - L'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, le comité d'histoire du ministère de la Transition écologique, le comité d'histoire Jeunesse et sports, les Archives nationales et l'IUT de Tours.

2 - Union nationale des centres sportifs de plein air.

Le Guide des sources en évolution constante

Le Guide des sources fait l'objet d'une attention particulière de la part du Pajep depuis un an. 43 notices ont été créées ou mises à jour, de façon à élargir la connaissance du monde associatif de la jeunesse et de l'éducation populaire.



Diapositive issue du fonds de l'association Loisirs éducatifs de jeunes sourds, (AD 94, 604J 46).

Le Guide des sources est un répertoire national constitué par le Pajep, indiquant la localisation et le contenu des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire sur l'ensemble du territoire. Il est composé de plus de 600 notices décrivant le producteur et le contenu de chacun des fonds, afin d'en assurer la cohérence et de rendre possible l'échange des données. La nature même des archives, en effet, est liée à l'identification de leur producteur.

On peut répartir ces notices en trois catégories : celles liées à des fonds conservés dans le cadre du Pajep (Archives nationales ou Archives départementales du Val-de-Marne), dans des services d'archives territoriaux (municipaux et départementaux) ou encore dans d'autres institutions patrimoniales nationales ou locales.

Depuis janvier 2019, 43 notices ont été créées ou mises à jour grâce à la collaboration des associations, des chercheurs et des services d'archives : parmi celles-ci, 5 sont liées à des personnes physiques et 16 à des fonds déposés dans des services d'archives territoriaux autres que franciliens.

Le confinement a permis un travail plus approfondi sur 16 notices¹. Quatre d'entre elles évoquent des associations spécialisées dans l'éducation à l'environnement, grâce à un travail mené par l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (Ahpne).

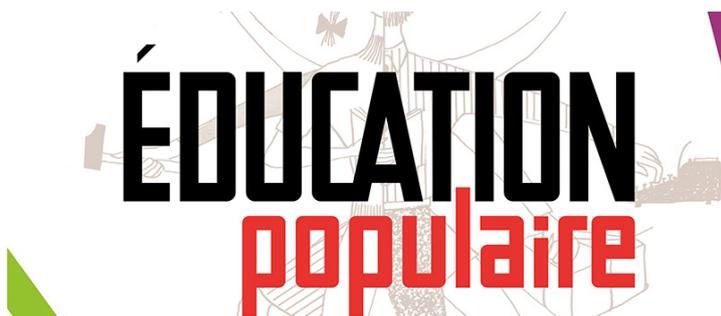
Jonathan Landau,
archiviste Fonjep mission Pajep

¹ - FNEPE, EPE IDF, Scoutisme français, Animation culturelle luçonnaise, JAC des Brouzils, ACJF de Vendée, Jean Beigbeder, Michel Philippe, CPIE de Touraine-Val de Loire, JOC de la Mayenne, Loiret Nature Environnement, Zellidja, Fédération des centres sociaux du Languedoc-Roussillon, Club CPN « La Sittelle », Les Amis de la Nature section Berry, le centre social Geoffroy-Guichard et Diabolo menthe.

[Cliquez ici pour consulter le Guide des sources](#)

Les fruits du cycle #EducPop2019 sont en ligne !

24 heures de captation vidéo de conférences, de témoignages et de documents extraits de fonds d'archives sont disponibles sur le site des Archives nationales. Elles sont consacrées à l'histoire et à l'actualité de l'éducation populaire.



Depuis 2019, les Archives nationales sont engagées dans un programme de recherche concernant l'histoire et l'actualité de l'éducation populaire, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BNF), le Fonjep, ainsi que les universités de Paris-8, Paris-Nanterre et Tours. Intitulé « Éducation populaire : engagement, médiation, transmission (XIX^e-XXI^e siècles) » – et rebaptisé #EducPop2019 pour les réseaux sociaux –, il est soutenu par la Comue¹ Université Paris Lumières.

L'ensemble de ce qui a été réalisé en un an a été mis en ligne, à la disposition de tous. À Pierrefitte-sur-Seine, sur le site des Archives nationales, six ateliers de trois heures se sont tenus entre avril et novembre 2019. Ils ont porté sur les colonies de vacances, le métier d'instructeur/conseiller d'éducation populaire, l'engagement civique de la jeunesse, les médiations culturelles et sociales, l'animation scientifique et l'animation des quartiers et des villages. Ils ont invité au dialogue chercheurs, professionnels et bénévoles, en écho aux documents d'archives papier et audiovisuels. Ces ateliers ont été filmés, présentant chacun deux témoignages de terrain sur l'expérience passée et le travail actuel, une mise en perspective historique d'un chercheur et une présentation d'archives d'origines et de formats très variés.

Une exposition reprenant ces thèmes, accrochée durant six mois sur les grilles des Archives nationales, est aujourd'hui mise en ligne dans une version numérique. Cette année 2019 s'est clôturée par un colloque consacré à l'émancipation à travers les arts, dont la captation vidéo est également disponible en ligne.

Clothilde Roullier,
responsable du projet aux Archives nationales

¹ - Communauté d'universités et établissements.

[Cliquez ici pour visionner les captations vidéo du cycle #EducPop2019](#)

Aux origines des classes de mer : un projet pour la culture maritime de la jeunesse

À l'Université de Bretagne occidentale, Malo Camus-Le Pape mène une thèse sur l'histoire des classes de mer en Bretagne. Pour cela, il s'est intéressé aux archives des Ceméa conservées dans le cadre du Pajep. Il raconte.



« Classes de mer en Finistère », document de promotion des classes de mer, 1985. Archives de l'Association Finistérienne pour le Développement des classes de mer - Finistère 360°.

Nées en 1964 de l'initiative personnelle d'un enseignant finistérien, Jacques Kerhoas, les classes de mer s'inspirent des classes de neige créées au cours de la décennie précédente et s'inscrivent pleinement dans les pratiques pédagogiques d'éducation populaire, en visant à la démocratisation de la culture maritime. L'objectif premier est de « transplanter » la salle de classe sur le littoral et d'utiliser la mer comme un outil pédagogique. Institutionnalisées en 1971 par l'Éducation nationale, les classes de mer se banalisent dans les pratiques enseignantes et se développent rapidement sur le littoral français tout en gardant un lien particulier avec la Bretagne, la région entretenant son image de pionnière. En permettant chaque année à des milliers d'enfants de découvrir le milieu marin, elles représentent un pan de l'histoire maritime bretonne mais ce mouvement socio-éducatif souffre aujourd'hui d'une mémoire défaillante.

Partant sur un terrain d'étude quasi vierge, j'ai logiquement débuté mon travail par la consultation d'archives locales – Archives départementales du Finistère et archives internes de l'association Finistère 360° notamment – avant d'élargir mes recherches vers des archives provenant de l'Éducation nationale puis de recourir à des sources orales en rencontrant des acteurs d'hier et d'aujourd'hui. Cette démarche croisée a fait ressortir un premier résultat : si les classes de mer ont suivi leur propre cap, elles se sont développées avec l'influence d'autres mouvements d'éducation populaire et notamment des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa).

Classes de mer et Ceméa : ambitions communes

L'un des enjeux de ma thèse est de comprendre la structuration du mouvement et ses soutiens. Dans cette perspective, la consultation des archives des Ceméa aux Archives départementales du Val-de-Marne permet de lever quelques zones d'ombre. Par exemple, les différents stages organisés par les Ceméa dès les années 1950 sont une base de travail certaine pour la définition de la pédagogie des classes de mer tant les discours sont proches. Ces stages, dont les objectifs sont la « connaissance du milieu marin », « la découverte et l'étude du milieu local d'une région » ou encore de « donner une grande place à l'observation de la nature (...) sans rester dans une attitude contemplative¹ », ressemblent à un condensé des premières classes de mer où s'entremêlent pêche aux crabes, calculs à l'aide des mesures marines ou découverte du milieu local et de ses caractéristiques. Les discours des deux mouvements sont si proches que, lorsque la question de l'encadrement se pose, l'Association finistérienne pour le développement des classes de mer (AFDCM) a recours à l'expertise des Ceméa pour mettre en place des formations d'éducateurs en milieu marin et pour définir « une action éducative globale² ». Toutefois, les travaux coordonnés semblent marginaux et il faut plutôt voir des sensibilités communes qu'une réelle volonté de faire équipe, cela notamment car les deux mouvements tiennent à leur indépendance.

Malo Camus-Le Pape
Docteurant en STAPS, CRBC
ED « Sociétés, Temps, Territoires » Université
de Bretagne Occidentale

1 - Pajep, Archives de l'association nationale des Ceméa, cote 512J 460.

2 - Archives de Finistère 360°. « Pour une action éducative globale en milieu marin dans le département du Finistère ». AFDCM & Ceméa, Février 1975.

VIE DE L'ADAJEP ET DE SES MEMBRES

Quatrième fiche Mémojep d'aide à la gestion des archives des associations



MÉMOJEP

N°4 - Juin 2020

DANS MON ASSO, CONFINEMENT RIME AVEC CLASSEMENT... ET ENGAGEMENT !



COMMENT FAIRE ?

Maîtriser sa production documentaire numérique

« Le confinement nous a amenés à repartir sur de nouvelles bases ! »



REPÈRES

Glossaire

Cette période entraîne des difficultés pour les associations, mais peut être l'occasion de repenser le rapport aux archives, voire de valoriser l'histoire et la mémoire de l'association.



TÉMOIGNAGE

Une mémoire partagée du confinement

COMMENT FAIRE

MAÎTRISER SA PRODUCTION DOCUMENTAIRE NUMÉRIQUE

Le confinement a donné une place prépondérante au travail à distance et au numérique sous des formes variées. Les solutions techniques trouvées ne doivent pourtant pas nous écraser. Si les plateformes de stockage de documents en ligne peuvent rendre service, elles n'ont pas pour vocation à se substituer aux serveurs* d'origine. La période actuelle incite donc à maîtriser le rapport à l'information numérique afin de ne pas la subir. Pour cela, quelques gestes simples peuvent permettre d'optimiser les méthodes de travail et la gestion de l'environnement numérique.

1- Action relevant des responsables associatifs

Réorganiser l'environnement bureautique

Si le plan de classement, ou l'arborescence* des fichiers, doit être réorganisé ou amélioré, il est utile d'en échanger d'abord avec les intéressés de façon à concevoir un outil commun.

Le plan de classement doit refléter l'ensemble des missions et activités de la structure et non se référer à des personnes : celles-ci doivent donc être préalablement identifiées, connues et partagées. Dans l'idéal, l'ordre et les intitulés des dossiers sont les mêmes que pour les archives papier mais cette structuration doit être souple pour intégrer d'éventuels changements dans les activités. Un plan de classement neutre, efficace et durable sera ordonné du général au particulier (voir annexe). Il comportera un nombre raisonnable de sous-dossiers (pas plus de 5). Les dossiers des premiers niveaux seront numérotés pour pouvoir être classés dans un ordre croissant. Un plan de classement cohérent et intelligible aide à retrouver les documents, facilite les échanges et permettra à un service d'archives de traiter plus facilement les documents en vue de leur conservation définitive.

Pour se souvenir de l'endroit où sont rangés les documents, on peut créer un outil complémentaire en énumérant brièvement ce que renferment les dossiers.

2. Actions que peut mettre en place chacun dans son organisation individuelle

Différencier ses documents

Si subsistent, dans les dossiers professionnels, des documents relevant de la vie privée, pensez à les déplacer pour les stocker sur l'ordinateur personnel. Inversement, les documents professionnels ne sont pas votre propriété mais celle de l'association pour laquelle vous travaillez.

« Soigner » les documents importants

Certains documents décisifs méritent une mise en forme rigoureuse. N'hésitez pas à les finaliser : rajoutez une pagination, intégrez les logos oubliés, datez-les, rajoutez un

sommaire, le nom de l'auteur, les dates de mise à jour etc. Pour mieux les protéger, vous pouvez fermer ou modifier leurs accès. Il est également conseillé de les enregistrer dans un format « ouvert* » et sécurisé (type pdf*) pour éviter qu'ils ne soient modifiables et leur garantir une plus longue durée de vie.

Aérer son disque dur

Des documents, textes ou images, qui ne sont plus utiles pour vous ou la structure ont été emmagasinés. Effectuer un tri permet de libérer de l'espace de stockage sur le disque dur. Profitez-en pour être rigoureux dans le classement : ne pas mettre au même niveau les fichiers et les dossiers et veiller à ce qu'un document trouve une place unique dans un dossier unique afin de naviguer plus aisément dans le système*.

Améliorer le nommage* des documents (voir annexe)

Plus les règles de nommage des documents sont formalisées et communes, plus les intitulés sont harmonisés et plus les recherches en seront facilitées.

Les noms des fichiers, plutôt écrits en minuscules, doivent intégrer les éléments suivants :

- leur date de création ou de validation (privilégier le format AAAAMMJJ) ;

- un intitulé : supprimer les mots de liaison et utiliser de préférence le signe « _ » (touche 8) pour remplacer l'espace;

- la version du document, afin de reconnaître les étapes de son élaboration (v1, v2, vdef).

Éviter les accents, trémas, cédilles, espaces, éléments de ponctuation et caractères spéciaux (parenthèses, points d'exclamation, etc.) et les intitulés trop longs.

Adopter une nouvelle ergonomie

Beaucoup d'options existent dans les explorateurs* (ou gestionnaires) de fichiers des ordinateurs, permettant de soulager l'utilisateur. Par exemple, il est possible de prévisualiser les documents de façon à prendre rapidement connaissance de leur contenu sans les ouvrir.



L'histoire se construit aujourd'hui

Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire

Cette quatrième fiche Mémojep fait partie du projet « L'histoire se construit aujourd'hui », mené par l'Adajep. Prochaine fiche à paraître : « Dans mon asso, on a décidé de ranger ! ». Les fiches 1 à 4 sont téléchargeables sur www.adajep.org



■ REPÈRES

☀ GLOSSAIRE ☀

* Les mots suivants sont expliqués dans le glossaire annexe de cette fiche (à l'adresse suivante : <http://archives.valdemarne.fr/r/124/outils>) : arborescence, explorateur de fichiers, format ouvert, métadonnées, nommage, pdf, plateforme de stockage, serveur, système de fichiers.

■ TÉMOIGNAGE

☀ UNE MÉMOIRE PARTAGÉE DU CONFINEMENT ☀

Cet événement collectif et vécu dans l'intimité fut une période historique exceptionnelle. Conscient de cet état de fait et souhaitant en mesurer la densité, le réseau des archives de France a décidé d'entreprendre une collecte originale constituée des témoignages et documents liés à cette situation. Chaque association peut ainsi se rapprocher du service d'archives de son département et se renseigner sur cette initiative. En contribuant à cette collecte, elles peuvent donner à voir que le confinement et la distanciation physique ont également suscité des activités citoyennes et collectives à forte valeur ajoutée en termes de lien social.

La liste des services d'archives participant à cette grande collecte est continuellement mise à jour sur le site du Service interministériel des Archives de France : <https://francearchives.fr/fr/actualite/224765841>



DANIELLE BENAZZOZ, RESPONSABLE DES FONDS
AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

Comment la décision de collecter les documents et témoignages des Val-de-marnais sur le confinement a-t-elle été prise ?

Une tribune intitulée « Pour une mémoire ordinaire de l'extraordinaire » a été publiée dans *Libération* fin avril 2020. Puis, les Archives des Vosges ont entamé une collecte active. Un hashtag a été créé sur Twitter (#memoiredeconfinement) et des récits, des poèmes, des emails ont commencé à être récoltés, quelques fois très spécifiques aux territoires. Notre directrice a souhaité lancer un appel dans le Val-de-Marne. Très vite, des documents nous sont parvenus, la plupart sous forme numérique.

Qui peut envoyer des documents ?

Nous invitons tous les confinés, seuls ou entourés, petits ou grands, à apporter leur pierre à cet édifice.

Quelle forme prennent les documents ?

Ils prennent des formes très variées : photographies, vidéos, dessins, textes, enregistrements sonores

« Nous invitons tous les confinés, seuls ou entourés, petits ou grands, à apporter leur pierre à cet édifice »

ou musicaux, lettres, témoignages oraux, journaux intimes et même musiques du confinement nous

sont parvenus sous forme papier ou numérique.

Peut-on envisager que les associations de jeunesse et d'éducation populaire participent à ce mouvement ?

Oui ! Si les associations produisent, par exemple, des plateformes pédagogiques, les services d'archives peuvent les collecter : sur le principe, ce type de productions est accepté. Mais ce qui nous intéresse, c'est aussi tout ce qu'elles élaborent afin de gérer la crise, surmonter les difficultés qu'elles traversent, créer de nouvelles expériences. Elles peuvent donc apporter leur témoignage ou faire don de documents physiques afin que des chercheurs puissent s'en imprégner... mais aussi inciter les enfants, les jeunes, les parents ou les citoyens qu'elles concernent à en faire autant.



L'histoire se construit aujourd'hui

Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire

ADAJEP chez FONJEP
51 rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris
adajep.pajep@gmail.com // contact@pajep.fr
Plus d'informations sur : www.adajep.org

[Cliquez ici pour accéder au site de l'Adajep](http://www.adajep.org)

L'ADAJEP INFO PAR MAIL



Pour recevoir l'Adajep info en PDF par mail, et d'autres informations de l'Adajep et du Pajep, envoyez vos coordonnées à :

contact@pajep.fr ou **adajep.pajep@gmail.com**

Anciens numéros disponibles sur www.adajep.org

L'ADAJEP



L'Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (Adajep) est membre du Pajep et participe à ses actions. Elle sensibilise tous les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire à la sauvegarde de leurs archives, du niveau local au niveau national.

Liste des associations adhérentes et bulletin d'adhésion sur www.adajep.org

Contact :

Philippe Bordier, président de l'Adajep
ADAJEP chez FONJEP
51 rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris
Tél.: 06 75 24 73 73
Mèl : adajep.pajep@gmail.com

LE PAJEP

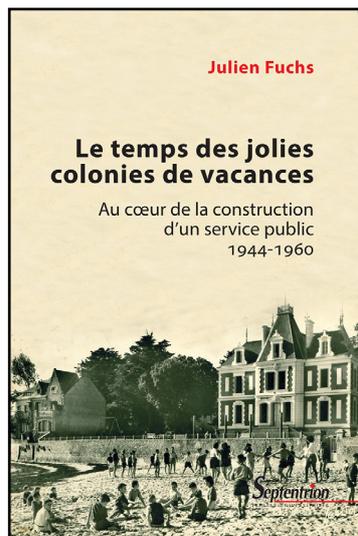


Le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) accompagne les associations nationales dans le dépôt de leurs fonds aux Archives départementales du Val-de-Marne et aux Archives nationales, et incite celles qui ont un rayonnement local à s'adresser aux Archives départementales ou municipales. Le Pajep organise des expositions, des journées d'étude, des colloques et publie des ouvrages. Il rassemble six partenaires : le ministère chargé de la Jeunesse et de l'éducation populaire avec le concours du Fonjep, le ministère chargé de la Culture, le conseil départemental du Val-de-Marne, les Archives nationales, les Archives nationales du monde du travail et l'Adajep.

Pour confier des archives ou signaler l'existence de fonds, contacter : Jonathan Landau
Tél. : 06 80 48 07 29
Mèl : contact@pajep.fr

À découvrir

Le temps des jolies colonies de vacances



Maître de conférences à la Faculté des sciences du sport et de l'éducation de Brest, Julien Fuchs propose, dans son livre paru en mars 2020, une histoire politique des colonies de vacances sous la IV^e République. En effet, l'auteur développe une réflexion quant à la relation entretenue entre les pouvoirs publics et les colonies de vacances. Cette relation est alors en pleine mutation du fait de la

place grandissante des politiques sociales dans la société française. C'est en lien avec ces politiques solidaristes et la volonté d'une reconstruction de la France d'un point de vue social, culturel et éducatif que se développent les relations entre les pouvoirs publics et les colonies de vacances. En lien avec les nouvelles missions de l'État-providence, une politique de collaboration inédite avec les organismes privés va alors se mettre en place, notamment grâce aux subventions. Reprenant à son compte les réflexions politiques du Front Populaire, la IV^e République va propulser les mouvements d'éducation populaire, sous-entendant également les colonies de vacances, comme complémentaires à l'école. Comme l'auteur le précise lui-même, il ne faut pas voir ce livre comme une histoire des colonies de vacances, mais « *comme une histoire des politiques publiques mises en place en direction de celles-ci* ». C'est donc autour d'une étude précise des différentes problématiques inhérentes à ses questions que Julien Fuchs développe son propos.

Marion Philippe,
membre du bureau de l'Adajep

→ **Julien Fuchs, *Le temps des jolies colonies de vacances : au cœur de la construction d'un service public, 1944-1960*, Presses Universitaires du Septentrion, 2020.**

AGENDA

Les évènements de l'été prévus dans le cadre du Pajep ont été reportés en fonction de la crise sanitaire.

La demi-journée de rencontre autour des archives de la Fnepe se tiendra le 26 novembre 2020.

Les autres dates de report seront annoncées très prochainement sur l'espace du Pajep.

[Cliquez ici pour accéder au site du Pajep](#)